COPIE PWC E

POLARIS FORMATION

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes
129 Avenue du Sablard
87000 LIMOGES

Fideco AUDIT
2 av. du Président John Kennedy
87000 LIMOGES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Aux Membres de l'assemblée générale,

POLARIS FORMATION
5 Rue De La Cite
87000 LIMOGES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association POLARIS FORMATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges, le 4 juin 2019

Les commissaires aux comptes

PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes

Gilles Noyer - Associé

FIDECO AUDIT

Armand Clamons

KPMG

Bilan actif

CONSO POLARIS FORMATION

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif			Exercice			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2017
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	30 641	30 492	149	2 154
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles	42 384	36 535	5 848	14 325
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	**73 025**	**67 027**	**5 998**	**16 479**
	Immobilisations corporelles	Terrains	465 311		465 311	465 311
		Constructions	5 213 010	724 315	4 488 695	2 085 123
		Inst.techniques, mat.out.industriels	750 982	544 884	206 097	252 275
		Autres immobilisations corporelles	600 046	490 829	109 216	148 018
		Immobilisations grevées de droits				1 601 980
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	**7 029 351**	**1 760 030**	**5 269 320**	**4 552 710**
	Immobilisations financières (2)	Participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	8 820		8 820	9 475
		Prêts	120 239		120 239	110 905
		Autres immobilisations financières	7 409		7 409	8 359
		TOTAL	**136 469**		**136 469**	**128 741**
		Total I	**7 238 846**	**1 827 057**	**5 411 788**	**4 697 931**
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commande				
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	779 956	57 285	722 670	618 453
		Autres créances	682 567		682 567	551 393
		TOTAL	**1 462 524**	**57 285**	**1 405 238**	**1 169 846**
	Divers	Autres titres				
		Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	1 862 489		1 862 489	1 599 968
		Charges constatées d'avance (4)	63 145		63 145	55 344
		Total II	**3 388 159**	**57 285**	**3 330 873**	**2 825 159**
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**10 627 005**	**1 884 343**	**8 742 662**	**7 523 091**

Renvois	
	(1) Dont droit au bail
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)

Engagements reçus	
	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle
	Dons en nature restant à vendre
	Autres

Edité à partir de Loop V3.12.7

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

KPMG

Bilan passif (avant répartition)

CONSO POLARIS FORMATION

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)			Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	3 954 837	3 954 837
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves	593 897	593 897
		Report à nouveau	-177 347	-78 217
		Résultat de l'exercice	284 522	-99 130
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de repris		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	117 820	47 976
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	**4 773 729**	**4 419 364**
Provisions et fonds dédiés		Provisions pour risques	44 897	
		Provisions pour charges	334 383	319 798
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	22 573	22 573
		Total II	**401 853**	**342 371**
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 101 343	1 293 435
		Emprunts et dettes financières divers (3)		
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 316	268 058
		Dettes fiscales et sociales	723 369	746 464
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	173 395	27 199
		Autres dettes	3 552	10 328
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance	425 101	415 869
		Total III	**3 567 079**	**2 761 355**
		Écart de conversion passif IV		
		Total du passif (I+II+III+IV)	**8 742 662**	**7 523 091**
Renvois		Dettes sauf (1) à plus d'un an		
		Dettes sauf (1) à moins d'un an	3 567 079	2 761 355
		(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	48	63
		(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

Edité à partir de Logo V3.1.2.7

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

KPMG

Compte de résultat

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

CONSO POLARIS FORMATION

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	2 468 892	2 238 551
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	**2 468 892**	**2 238 551**
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	260	230
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	1 899 452	1 763 864
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	142 345	173 711
	Autres produits	3	49
	Total des produits d'exploitation I	**4 510 954**	**4 176 407**
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements — Achats	183 236	162 514
	Matières premières et autres approvisionnements — Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	705 001	697 673
	Impôts, taxes et versements assimilés	93 049	91 684
	Salaires et traitements	2 114 246	2 117 387
	Charges sociales	928 421	915 521
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations — amortissements	271 647	229 709
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations — provisions		
	Dotations d'exploitation • sur actif circulant : provisions	27 160	26 736
	Dotations d'exploitation • pour risques et charges : provisions	84 098	35 060
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	6 081	2 363
	Total des charges d'exploitation II	**4 412 945**	**4 278 651**
	Résultat d'exploitation (I-II)	**98 009**	**-102 244**
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations	5	5
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	4 439	4 921
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	**4 445**	**4 927**
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	23 450	10 512
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI	**23 450**	**10 512**
	Résultat financier (V-VI)	**-19 004**	**-5 584**
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	**79 004**	**-107 829**
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier	297	6 312
	(1) Y compris redevances de crédit-bail : immobilier		

Edité à partir de Ixos V8.12.7

KPMG

Compte de résultat

CONSO POLARIS FORMATION

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017
* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 718	4 997
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	275 923	18 185
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	**278 642**	**23 182**
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 135	13 496
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	71 085	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	**72 221**	**13 496**
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	**206 420**	**9 686**
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X	903	987
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	**4 794 042**	**4 204 517**
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	**4 509 520**	**4 303 647**
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	**284 522**	**-99 130**
	Évaluation des contributions volontaires en nature		
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Edité à partir de Loop V3.12.7

POLARIS FORMATION

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018

Document soumis au
contrôle du Commissaire
aux Comptes

Association Polaris Formation
8 rue de la Cité
87002 Limoges Cedex 1

Ce rapport contient 16 pages

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Evénements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.2.1	Présentation des comptes	1
1.2.2	Méthode générale	1
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation	1
1.2.4	Changement de méthode de présentation	1
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Tableau des immobilisations	2
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Immobilisations incorporelles	3
2.1.4	Immobilisations corporelles	3
2.1.5	Immobilisations financières	4
2.1.6	Créances	5
2.1.7	Dépréciation des créances	5
2.1.8	Produits à recevoir	5
2.1.9	Charges constatées d'avance	6
2.2	Passif	7
2.2.1	Fonds associatifs	7
2.2.2	Report à nouveau	9
2.2.3	Provisions pour risques et charges	9
2.2.4	Engagements de retraite et avantages assimilés provisionnés	9
2.2.5	Etat des dettes	10
2.2.6	Fonds dédiés – Tableaux de suivi	11
2.2.7	Emprunts : classement par échéance	11
2.2.8	Produits constatés d'avance	12
2.2.9	Charges à payer	12
3	Informations relatives au compte de résultat	13
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	13
3.2	Ventilation de l'effectif moyen	13
4	Autres informations	14
4.1	Informations relatives à la rémunération des dirigeants	14
4.2	Honoraires des commissaires aux comptes	14
4.3	Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition…)	14

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France).

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Les faits significatifs au cours de l'exercice sont les suivants :

- Mise en service des travaux de rénovation des bâtiments de la Cité au 01/09/2018.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Le plan comptable a été mis en conformité avec le plan comptable spécifique Associatif. Le bilan et le compte de résultat sont présentés selon la forme spécifique adaptée aux Associations.

Document soumis au
contrôle du Commissaire
aux Comptes

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2 Informations relatives au bilan

2.1 *Actif*

2.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	73 025,75			73 025,75
Immobilisations corporelles	6 467 512,96	2 650 843,54	2 089 005,38	7 029 351,12
Immobilisations en cours	1 601 980,91		1 601 980,91	
Immobilisations financières	128 741,47	9 334,00	1 605,75	136 469,72
TOTAL	8 271 261,09	2 660 177,54	3 692 592,04	7 238 846,59

2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	56 545,88	10 481,75		67 027,63
Immobilisations corporelles	3 516 783,55	261 166,13	2 017 919,54	1 760 030,14
Immoilisations financières				
TOTAL	3 573 329,43	271 647,88	2 017 919,54	1 827 057,77

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Principaux mouvements

Néant

2.1.3.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Droit au bail		
Logiciels et progiciels	LINEAIRE	3/5 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Principaux mouvements

Les principales acquisitions se caractérisent par :

- Aménagements immobiliers : 2 594 158.62
- Installations techniques, matériel et outillage : 37 402.38
- Installations générales : 3 774.00
- Matériel de bureau et mobilier : 14 508.54

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Les principales sorties sont les suivantes :

- Agencements constructions : 462 510.50
- Installations techniques, matériel et outillage : 1 281 991.56
- Matériel de bureau et Mobilier : 343 503.32

2.1.4.2 *Méthode d'amortissement*

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	LINEAIRE	10 à 45 ANS
Installations techniques,	LINEAIRE	3 à 10 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	5 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE	3/4/5 ANS
Mobilier de bureau	LINEAIRE	3 à 10 ANS

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 *Principaux mouvements*

- Prêt construction : 9 334.00

Les principales diminutions sont :

- Cautions : 950.00
- Titres Crédit Coopératif : 655.75

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.1.6 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	120 239	5 617	114 622
Autres	8 820		8 820
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	779 956	779 956	
Autres	682 568	682 568	
Charges constatées d'avance	63 146	63 146	
TOTAL	1 654 729	1 531 287	123 442
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	9 334		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

2.1.7 Dépréciation des créances

Les principes généraux de dépréciation des créances des familles sont les suivants :

- Créances sur les élèves entrés en 2018 : dépréciation à 25%
- Créances sur les élèves entrés en 2017 : dépréciation à 25%
- Créances sur les élèves entrés en 2016 : dépréciation à 50%
- Créances sur les élèves entrés en 2015 : dépréciation à 75%
- Créances sur les élèves entrés en 2014 et précédents : dépréciation à 100%

Une commission trimestrielle permet également d'ajuster ces provisions au cas par cas.

2.1.8 Produits à recevoir

- Remboursement Formations : 4 899
- Produits formations : 45 746
- IJSS : 761
- Subventions investissements : 2 056
- Subventions exploitation : 2 981
- Produits divers : 3 447

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.1.9 Charges constatées d'avance

- Energie : 11 197
- Fournitures : 182
- Locations : 2 535
- Maintenance : 10 964
- Assurances : 27 843
- Abonnements : 2 705
- Publicité : 4 025
- Cotisations : 2 136
- Autres : 1 560

Document soumis au
contrôle du Commissaire
aux Comptes

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				-
Valeur du patrimoine intégré				-
Fonds statutaires				-
Apports sans droit de reprise	3 954 837,27			3 954 837,27
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				-
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme[1]				-
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				-
Réserves				-
Réserves indisponibles				-
Réserves statutaires ou contractuelles				-
Réserves réglementées				-
Autres réserves[2]	593 897,15			593 897,15

[1] Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association.

[2] Dont réserve pour projet associatif

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.2.1.2 Réserve pour projet associatif

Intitulé des projets	Montant début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice (consommation par affectation du résultat)	Diminution de l'exercice (consommation par investissement : transfert vers le compte 1027)	Montant fin exercice
Projet 1					-
Projet 2					-
Projet 3					-

2.2.1.3 Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				-
Apports				-
Subventions d'investissements sur biens renouvelables par l'organisme				-
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				-
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				-
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				-
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables par l'organisme	101 608,80	95 717,04	4 958,35	192 367,49
Provisions réglementées				-
Droits des propriétaires (Commodat)				-

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

2.2.2 Report à nouveau

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	RAN début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	RAN à la fin de l'exercice
Reports à nouveau	- 78 217,08	3 662,85	102 792,84	- 177 347,07
TOTAL	- 78 217,08	3 662,85	102 792,84	- 177 347,07

2.2.3 Provisions pour risques et charges

2.2.3.1 *Tableau des provisions pour risques et charges*

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations et apports de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques Provisions pour charges retraites	- 319 798,36	39 201,76	24 616,48	334 383,64
Provisions pour charges rupture		44 897,00		44 897,00
TOTAL	319 798,36	84 098,76	24 616,48	379 280,64

2.2.4 Engagements de retraite et avantages assimilés provisionnés

Notre entité provisionne ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après:

- Un régime d'indemnités de départ à la retraite,

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et de leur base de détermination est la suivante à la date de clôture:

- Convention 1966 appliquée pour l'ensemble du personnel
- taux d'actualisation : 3.5 %
- taux d'augmentation annuel des salaires : 1%,
- Turnover faible,
- Mortalité : le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles

L'application de ces paramètres a conduit à majorer la provision de 39 202 €.

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Les reprises de provisions correspondent aux départs à la retraite, aux démissions et aux ruptures de contrats constatés en 2018. Elles s'élèvent à 24616 €.

2.2.5 Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Echéances		
		à moins d'un an	A plus 1 an	A plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	2 099 924	148 877	533 547	1 417 500
Emprunts et dettes financières divers (2)	1 420	1 420		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 317	140 317		
Dettes fiscales et sociales	723 369	723 369		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	173 395	173 395		
Autres dettes	3 553	3 553		
Produits constatés d'avance	425 101	425 101		
TOTAL	**3 567 079**	**1 616 032**	**533 547**	**1 417 500**
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice	906 656			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	98 994			

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

2.2.6 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

2.2.6.1 *Subventions de fonctionnement affectées*

Situations / Ressources	Montant des fonds affectés au projet (2)	Fonds à dégager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours d'exerice (7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D=A-B+C
					-
TOTAL					

(1) A regrouper les cas échéant
(2) Il peut paraître intéressant d'indiquer le montant total des subventions affectées à chacun des projets avec mention de l'année d'attribution. Le montant total correspond aux fonds affectés lors des exercices antérieurs et lors de l'exercice en cours.

2.2.6.2 *Dons manuels, legs et donations affectées*

Dévolution de Association HOTU-HERE reçue en 1998 pout 22 573.05 €

2.2.7 Emprunts : classement par échéance

	CRD au 31/12/18	Échéances à moins d'un an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
CCI 9/9EME (REHAB. FOYER)	14 437,60	2 774,33	11 663,27	
CILGERE - COCITRA (REHAB. FOYER)	19 250,00	3 699,11	15 550,89	
BANQUE TARNEAUD (02/13)	16 333,10	14 000,04	2 333,06	
SOCIETE GENERALE N°5 (T4/14)	2 403,27	2 403,27		
BANQUE TARNEAUD (Restruct Cité)	1 023 750,00	63 000,00	252 000,00	708 750,00
CREDIT AGRICOLE (Restruct Cité)	1 023 750,00	63 000,00	252 000,00	708 750,00
TOTAL	**2 099 923,97**	**148 876,75**	**533 547,22**	**1 417 500,00**

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.2.8 Produits constatés d'avance

- Produits de formation : 378 008
- Assurances : 7 060
- Subvention investissement : 7 606
- Taxe d'apprentissage à utiliser : 28 045
- Autres : 4 323

2.2.9 Charges à payer

- Cartes de transport : 34

Document soumis au
contrôle du Commissaire
aux Comptes

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Ressources propres (cotisations, prestations de service…)	2 468 892,22
Subventions	1 899 452,54
Cotisations	260,00
Autres (reprises de provisions, transferts de charges…)	142 345,97
Autres produits d'exploitation	3,98
	4 510 954,71

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
CADRES	42,00	
NON CADRES	28,00	
VACATAIRES	72,00	
TOTAL	142,00	-

Document soumis au
contrôle du Commissaire
aux Comptes

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4 Autres informations

4.1 *Informations relatives à la rémunération des dirigeants*

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à : NEANT.

4.2 *Honoraires des commissaires aux comptes*

Les honoraires versés au collège des commissaires aux comptes sont de 16 224.00 €.

4.3 *Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)*

Mise à disposition locaux Conseil Régional : 700 €

4.4 *Engagements donnés*

- **Prêt auprès de la Banque Tarneaud :**

L'emprunt contracté en 2017 par l'association pour la réalisation des travaux de rénovation du bâtiment de la Cité, a été garanti à hauteur de 315 000 € par le Crédit Associatif SOGAMA. Ce prêt est également accompagné d'un nantissement d'un Livret CSL à hauteur de 210 000 €.

- **Prêt auprès du Crédit Agricole :**

L'emprunt contracté en 2017 par l'association pour la réalisation des travaux de rénovation du bâtiment de la Cité, a été garanti à hauteur de 315 000 € par le Crédit Associatif SOGAMA. Ce prêt est également accompagné d'un nantissement d'un Livret CSL à hauteur de 210 000 €.

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].